

## CONSEIL MUNICIPAL DU 4 FEVRIER 2025

### DECISIONS

Je tiens à vous faire part des décisions que j'ai été amené à prendre dans le cadre de la délégation qui m'a été conférée :

#### 1) DIA

N°	NOM DU PROPRIETAIRE CEDANT	SITUATION DU BIEN		Modalités de la Cession	MONTANT DE LA VENTE
		ADRESSE	CADASTRE		
24N138	RAIMOND Agnès	2 et 4 Place Duroc	AS – 662 – 663 - 199	Vente amiable	312 000 €
24N139	COLARDO Vinicio	10 Rue du Port	AY - 112	Vente amiable	290 000 €
24N140	DEMENOIS Jean-Remy	34 Boulevard Ney	AB - 378	Vente amiable	565 000 €
24N141	GRENOUILLET Josette	1 Pré Hayer	AT – 322 - 344	Vente amiable	215 000 €
24N142	SIMON Eliane	254 Rue de Scarpone	AL - 47	Vente amiable	200 000 €
24N143	ROYER Alain	Sentier des Grèves	AV - 321	Vente amiable	15 000 €
24N144	LOGIA	7 Rue Maréchal Joffre	AB - 51	Vente amiable	80 000 €
24N145	ROTATINTI Philippe	41 Boulevard de Riolles	AS - 479	Vente amiable	310 000 €
24N146	HERTER Andrée	La Croix de Mission	AD – 103 - 428	Vente amiable	40 000 €
24N147	SCI PAM 11	11 Rue du Four	AS – 272 - 724	Vente amiable	135 000 €
24N148	SCI du 9 Boulevard de Riolles (DRUOST Christophe)	9 Boulevard de Riolles	AS - 34	Vente amiable	670 000 €
24N149	LECLERC Kevin	68 Rue du Camp	AC - 399	Vente amiable	91 000 €
24N150	CHEVRE Christopher  ANNULEE et REPLACEE PAR LA	5 Rue Charles Arthaud  DIA 05443124N160	A – 667 – 677 – 683 – 692 - 728	Vente amiable	405 000 €
24N151	DELOGE René	10 Allée Gustave Charpentier	AH - 12	Vente amiable	173 000 €

24N152	WOLLENSACK Eric	505 Chemin de la Corderie	AV - 195	Vente amiable	196 500 €
24N153	INVESTIMMO	18 Rue Pasteur	AB - 766	Vente amiable	103 000 €
24N154	GRIHIER Grégory	83 Rue du 26 <sup>ème</sup> BCP	AB – 756 - 758	Vente amiable	141 000 €
24N155	TAJETTI Bernard	Rue de Verdun	AT – 463 - 465	Vente amiable	113 000 €
24N156	PAPON Hervé	Rue Paul François	AC - 329	Vente amiable	145 000 €
24N157	AMMER Romain	57 Rue Pasteur	AB - 263	Vente amiable	130 000 €
24N158	INVESTIMMO	18 Rue Pasteur	AB - 766	Vente amiable	20 000 €
24N159	INVESTIMMO	18 Rue Pasteur	AB - 766	Vente amiable	53 000 €
24N160	CHEVRE Christopher	5 Rue Charles Arthaud	A – 667 – 677 – 683 – 692 - 728	Vente amiable	425 000 €
		<b>2025</b>			
25N001	REMY André	324 Chemin de Courcelles	AW – 523 - 524	Vente amiable	208 000 €
25N002	CANNET Béatrice	49 Rue Pasteur	AB - 272	Vente amiable	85 000 €
25N003	CORRETTE Vincent	101 Avenue des Etats-Unis	AM – 294 – 295 - 313	Vente amiable	325 000 €
25N004	TIXIER Philippe	506 Chemin de Sça	AM - 247	Vente amiable	285 000 €
25N005	JEANNIN Baptiste	17 Rue Pasteur	AB - 299	Vente amiable	96 000 €
25N006	SIMON Gilles	13 bis Rue Damay	AC – 378 - 417	Vente amiable	59 000 €
25N007	AMMER Aurore	31 Avenue Général de Gaulle	AW - 42	Vente amiable	259 000 €

## **2) Décisions portant sur l'attribution de concessions de terrain ou columbarium au cimetière**

- Concession de terrain de Monsieur et Madame VELVELOVICH Robert
- Concession de terrain de Monsieur AUBRIOT Adrien
- Concession de terrain de Monsieur PIERRON Louis Georges
- Concession de terrain de Monsieur TIEPOLO René
- Concession de terrain de Madame ROTH Anne-Claire
- Concession de terrain de Madame ERPELDING Valérie
- Concession de terrain de Madame CLARENN Marie Félicie Elisabeth née CLEMENT
- Concession de columbarium de Madame VILETTE Chantal née ZURAWSKI

- Concession de terrain de Madame MATHIEU Marguerite née CESAR
- Concession de terrain de Madame TRUR Louise née REILAND
- Concession de terrain de Madame OLIVETAN Joséphine née FORTER
- Concession de terrain de Madame WUYCIK Irène
- Concession de terrain de Monsieur CUVELIER André
- Concession de terrain de Madame TOCAVEN Marie-Louise née LALLOUE
- Concession de terrain de Monsieur BERRAUD Joseph Baptiste
- Concession de terrain de Mademoiselle GEORGES Marie
- Concession de terrain de Madame ZIMMERMANN Henriette née MANGEOT
- Concession de terrain de Madame COULON Madeleine

### **3) Marchés – conventions – contrats**

- Avenant n.1 Marché travaux désimperméabilisation cour école St Martin - lot n.1- COLAS. Cette avenant concerne la réaliation de prestations complémentaires. Le montant de cet avenant d'élève à 23 059€ HT soit 27 679.91€ TTC. Le montant du marché initial est ainsi porté à la somme de 317 708.39 € HT soit 381 250.07 € TTC
- Fonds de concours de la Communauté de Communes de Bassin de Pont-à-Mousson à hauteur de 50 000€
- Portant sur la signature de partenariat avec l'EFS et l'association de l'Amicale des Donneurs de Sans Bénévoles de Pont-à-Mousson
- Convention partenaire du son du sang
- Portant sur la signature d'une convention d'utilisation des équipements sportifs par les scolaires
- Concession de terrain de Madame VALENCE Odette née DROUOT
- Autorisant Monsieur le Maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre
- Portant sur la signature d'un contrat avec la société La Poste dans le cadre de la cérémonie des nouveaux mussipontains. La ville versera un montant total de 276.79€ TTC
- Portant sur la signature d'une convention de partenariat dans le cadre de l'organisation d'octobre rose 2024. Arvato versera une participation financière de 500 €
- Portant sur la signature d'une convention d'occupation de l'espace multi services de procheville avec l'association SNI
- Portant sur la signature d'un contrat avec la société EBEN PRODUCTIONS pour un spectacle KARAOKE dans le cadre des Estivales 2025. La ville versera un montant de 2 795.75€ TTC
- Portant sur la signature d'un contrat avec le Syndicat Mixte de l'orchestre National de Metz Grand Est la ville versera un montant total de 8967.50 € TTC
- DSU-01-09012025 Portant sur le signature d'une convention d'occupation de l'espace coworking avec BGE Alsace Lorraine. Elle versera 960 €
- Portant sur la signature d'une convention de partenariat avec l'association lire et faire lire. Pour un montant de 200 €
- Portant sur le signature d'une convention d'occupation de la maison de la jeunesse le bardot avec le centre social les 2 rives. Sans compensation financière
- Portant sur le signature d'une convention d'occupation du local Sefimeg pour l'association Sefimeg en fête
- Mise à disposition en tant qu'agent polyvalent de Madame WEBER Patricia
- Mise à disposition en tant qu'agent polyvalent de Madame JEANNESSON Angélique
- Mise à disposition en tant qu'agent polyvalent de Madame KONCHENKO Olga

- Mise à disposition en tant qu'agent polyvalent de Madame MOUATACIM Fatima
- Mise à disposition en tant qu'agent polyvalent de Madame MORVILLE Carole
- Mise à disposition en tant qu'agent polyvalent de Madame FERSAOUI Laila
- Mise à disposition en tant qu'agent polyvalent de Madame PERTNER Kelly
- Mise à disposition en tant qu'agent polyvalent de Madame MUNIER Corinne
- Mise à disposition en tant qu'agent polyvalent de Madame MANGI MATADI Charlotte
- Mise à disposition en tant qu'agent polyvalent de Monsieur GIOT-GROSEIL Mickaël
- Mise à disposition en tant qu'agent polyvalent de Madame AUSESKY Marie-Claire
- Mise à disposition en tant qu'agent polyvalent de Madame MANDRELIER Sylvie
- Mise à disposition en tant qu'agent polyvalent de Madame GODICHE Nicole
- Mise à disposition en tant qu'agent polyvalent de Madame FERSAOUI Laila
- Portant sur la signature d'un contrat avec la société NEMROD PRODUCTIONS. Concert Soirée Rock Celtique. La ville versera un montant de 3 692.50 euros TTC
- Portant sur la signature d'un contrat avec la société Les Grands Théâtres concert Le Prénom. La ville versera un montant de 13 715 euros TTC
- Portant sur la signature d'un contrat avec la société Les Grands Théâtres. Concert Les Décaféinés. La ville versera un montant de 5 275 euros TTC
- Portant sur la signature d'un contrat avec la société NEMROD PRODUCTIONS. Concert Rose Tickets. La ville versera un montant de 4 490 euros TTC
- Portant sur la signature d'une convention d'autorisation d'encaissement par logiciel Bigcaptain
- Portant sur la signature d'un contrat avec la société NEMROD PRODUCTIONS concert Lords of Rock . La ville versera un montant de 2 004.50 euros TTC
- Portant sur la signature d'un contrat avec la société NEMROD PRODUCTION. Concert Troupe Revolution Balavoine. La ville versa un montant total de 4 087.60 € TTC
- AUNILEC - Contrat de maintenance onduleur Montrichard ce contrat moyennant une redevance annuelle de 588€ HT pour une durée 1 an
- Mise à disposition du centre social les 2 Rives représenté par Monsieur Olivier KULL dans l'enceinte du Lycée Bardot à compter du 1.1.25 pour une durée de 6 mois à titre gracieux